

quelqu'un a remis de l'argent dans un paquet, une somme de 1.000 francs. M. Boutchev a jeté le paquet et l'argent par la fenêtre du wagon en les accompagnant d'expressions énergiques. Cette tentative ne se renouvela pas; le système d'attribution les rendait d'ailleurs impossibles. Voici quel était ce système. Nous avions, par exemple, 6 wagons à répartir entre 130 personnes. Nous nous informions auprès de la *Tcharda* des marchandises les plus nécessaires pour le moment; puis nous éliminions tous les acquéreurs qui n'étaient pas marchands. Supposons qu'il restait 80 personnes. Nous partageons les wagons entre elles, de manière égale. Nous les divisions en groupes de 17 ou 20 personnes; chaque groupe choisissait de 1 à 3 représentants, qui se chargeaient de faire les achats pour tous. Cette manière de procéder a, d'ailleurs, été consignée dans un procès-verbal signé par tous les membres de la Commission.

IV. — *Documents officiels bulgares.*

ORDRE DU JOUR DU GÉNÉRAL VASOV A LA GARNISON D'ANDRINOPLE.

Andrinople, 29 mars 1913.

N° 80. — Afin d'arrêter le progrès de l'épidémie de choléra qui sévit parmi les prisonniers de guerre et parmi les soldats de certaines parties de la garnison, et afin que l'on prenne des précautions pour que les groupes de prisonniers ne communiquent pas leur maladie à la population de la ville et de ses environs, j'ordonne de prendre les mesures suivantes :

1. Que les autorités veillent bien, dans les lieux où les prisonniers ont été envoyés, à ce qu'ils soient logés ou dans les maisons, ou sous des tentes, ou dans les casemates quittées par nos soldats et situées près de ces lieux. Si cela est nécessaire, en construire d'autres.

2. Que les prisonniers se distribuent en petits groupes, pour qu'on évite l'agglomération, autant que possible.

3. Qu'on prenne des mesures pour que le quartier des logements des prisonniers ne soit pas infecté; dans ce but, qu'on creuse des fossés profonds pour les lieux d'aisance; qu'on les arrose chaque jour de pétrole et que les petits fossés soient recouverts de terre chaque jour.

4. Que les autorités chargées de l'alimentation des prisonniers veillent à ce que le pain et les autres produits alimentaires soient fournis régulièrement et en temps voulu, et qu'on prépare une soupe chaude de 100 grammes de riz et 200 grammes de viande par personne.